

|   |
|---|
| <p style="text-align: center;"><b>Enquête publique relative au projet de centre industriel de traitement et d'élimination<br/>des ordures ménagères de Saint-Beauzire</b></p> |
|---|

**Contribution de Jean-Jacques FAUCHER, Maire de Brioude, Président de la Communauté de communes du Brivadois et du SYDEC**

Le projet de centre industriel de traitement et d'élimination des ordures ménagères de Saint-Beauzire est en totale contradiction avec les politiques et actions menées au niveau de la commune de Brioude, de la Communauté de communes du Brivadois et du SYDEC.

Il ne prend ainsi pas en compte les aspects environnementaux, touristiques et économiques, domaines dans lesquels les trois collectivités interviennent fortement depuis plusieurs années.

**Impact au niveau environnemental**

A 6 kilomètres seulement à vol d'oiseau de l'emplacement prévu pour ce projet, la Ville de Brioude et ses habitants seraient directement affectés par les nuisances apportées par un tel équipement :

- Nuisances olfactives avec des vents dominants qui soufflent de l'Ouest ;
- Nuisances routières avec un trafic poids lourds surmultiplié au regard de la prévision de tonnage annuel (80.000 tonnes) qui ne concernerait d'ailleurs pas les déchets de notre territoire pris en charge de manière pérenne et définitive par le SICTOM Issoire-Brioude, dans le cadre du futur incinérateur de Clermont-Ferrand-Beaulieu. Il est à noter d'ailleurs que les routes concernées et plus particulièrement la RD 588 ne sont pas calibrées pour accueillir un tel trafic.

Globalement, de nombreuses communes de la Communauté de communes du Brivadois seraient négativement impactées, notamment celles de Saint-Beauzire, Paulhac, Saint-Laurent-Chabreuges...C'est plus largement tout le territoire de la Communauté de communes du Brivadois qui souffrirait et subirait des conséquences négatives (en termes de nuisances environnementales, de dégradation du cadre de vie et d'attractivité).

Un tel projet, dont une fois encore le Brivadois n'a pas besoin, est par ailleurs en totale contradiction avec la volonté des élus locaux de construire un territoire durable. La réalisation d'un agenda 21 intercommunal est d'ailleurs en cours.

Ce projet est aussi en contradiction avec les efforts poursuivis en matière de dynamisation touristique et d'amélioration de la qualité du cadre de vie.

**Impact au niveau touristique et du cadre de vie**

Un tel projet gommerait les actions menées depuis plus d'une dizaine d'années par la Ville de Brioude et la Communauté de communes du Brivadois pour accroître leur fréquentation touristique à travers notamment la valorisation de leur patrimoine, bâti et naturel.

## **A- Commune de Brioude**

Brioude dispose d'un environnement de qualité avec notamment la présence de la rivière Allier, dont la valorisation est un des axes principaux de la politique touristique locale. Jadis capitale française du saumon, Brioude joue aussi pleinement la carte du patrimoine. Un parcours au cœur de Brioude permet de se rendre compte que la ville est profondément marquée par l'histoire.

Brioude a poursuivi ces dernières années de nombreux efforts pour valoriser cet héritage. Depuis 1995, un programme important de travaux a ainsi été réalisé de manière cohérente et progressive pour offrir une lisibilité urbaine avec une homogénéité d'ensemble :

- rénovation des rues et places du centre-ville ;
- aménagement d'un parking paysager de grande capacité au pied des remparts de la Ville et donnant directement accès au centre historique ;
- aménagement des abords de la Basilique (rues, places) piétonnisés et rénovés avec des matériaux (galets...) en phase avec l'édifice religieux.

Ce sont au total 6.588.971 € qui ont été investis par la Ville pour procéder à cette requalification du centre-ville de Brioude.

Furent aussi notamment engagés sur un plan plus patrimonial :

- des travaux importants de rénovation et de restauration de la Basilique Saint-Julien (de 2002 à 2008) dans le cadre du programme de mise en valeur des sanctuaires romans d'Auvergne mis en place par le Conseil Régional ;
- la réhabilitation de plusieurs bâtiments riches sur le plan patrimonial et accueillant des activités culturelles (Maison de Mandrin, galerie d'expositions municipales, ou Hôtel de la Dentelle où d'importants travaux sont en cours d'achèvement).

Le classement du centre historique en ZPPAUP (Zone de Protection de l'Architecture et du Patrimoine) témoigne tout à la fois de la qualité du patrimoine de Brioude et de l'ambition de la Ville en la matière.

Cette politique a bien sûr été poursuivie pour, dans une logique de cercle vertueux, revitaliser le centre-ville, favoriser, grâce à un cadre de vie amélioré, l'installation d'habitants et sa fréquentation et ainsi soutenir le commerce local.

Elle a aussi une finalité touristique et vise à renforcer l'attractivité et le rayonnement de Brioude.

Ces différents aménagements, qui offrent un cadre approprié à la mise en place d'animations populaires et de qualité, sont un vecteur de dynamisation de la vie culturelle. Depuis quatre ans, un spectacle son et lumière valorise la Basilique et ses vitraux contemporains. Ce cadre rénové profite aussi à la Biennale d'Aquarelle, qui fait de Brioude une des capitales de l'aquarelle en France. La notoriété et la fréquentation de cette manifestation d'envergure progresse d'édition en édition (plus de 8.000 visiteurs en 2011).

La préservation et la mise en valeur du patrimoine se traduisent aussi par la réalisation d'équipements spécifiques comme le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. La Ville de Brioude poursuit actuellement le projet de création d'une galerie d'art « moderne » et d'art contemporain dans un des plus beaux bâtiments de la Ville, l'Hôtel du Doyenné.

Cette politique volontariste de la commune a été notamment reconnue à travers l'obtention en 2009 d'une seconde étoile au Guide Vert Michelin. Elle se traduit aussi par une hausse constante du nombre de visiteurs à l'Office de Tourisme de Brioude, passé de 19859 en 2000 à 34454 en 2010.

## **B- La Communauté de communes du Brivadois (CCB)**

La CCB procède depuis 10 ans à l'aménagement des centre-bourgs de toutes ses communes (hors Brioude qui n'entre pas dans cette compétence). Au total, ce sont près de 4.800.000 € TTC qui ont

été investis. Ces aménagements ont été réalisés avec des matériaux de qualité afin de mettre en valeur le caractère patrimonial des bourgs du BRIVADOIS. Une attention toute particulière a été apportée pour la restauration des éléments du petit patrimoine. Ces opérations, synonymes d'embellissement et de préservation du cadre de vie, permettent aussi de renforcer l'attractivité touristique du Brivadois.

Dotée de la compétence tourisme, la CCB, depuis 10 ans, valorise la qualité de son environnement naturel et joue ainsi fortement la carte des activités de pleine nature. Elle a aussi mis l'accent sur les conditions d'accueil et d'hébergement avec notamment l'opération phare du camping de la Bageasse.

Quatre vingt cinq emplacements destinés aux campeurs y ont été réalisés ainsi que 15 chalets. Une piscine et une pataugeoire ont aussi été construites, permettant au camping d'obtenir un classement trois étoiles. Ce camping a comptabilisé 9.293 nuitées en juillet et août derniers.

La CCB joue donc pleinement la carte des sports et activités de pleine nature pour développer l'attractivité touristique du territoire. Elle a ainsi réalisé :

- en 2000 le balisage de 18 sentiers de « petite randonnée » recensés dans un topoguide « Au fil de l'Allier » édité par la CCB. La CCB suit l'entretien et le balisage de manière régulière comme c'est également le cas pour 9 sentiers VTT qui représentent 200 kms de piste tout niveau.
- en 2006 un parcours de canoë-kayak de slalom de niveau régional au niveau du Pont de Lamothe ;
- en 2006 l'aménagement du sentier des 2 ponts qui relie le pont de Lamothe à celui de Vieille-Brioude et qui, à terme, passera par Lavaudieu et Fontannes pour une boucle d'une vingtaine de kilomètres ;
- en 2009 un parcours de santé, qui s'élance du camping de la Bageasse pour 4 kilomètres le long de l'Allier et propose 15 exercices ;
- en 2010 une passerelle sur le site de la Bageasse qui enjambe la branche marinière pour le sentier des deux ponts.

Aujourd'hui, un gros projet est entré dans sa phase opérationnelle : celui du centre aqualudique intercommunal, piscine à vocation ludique et sportive dans un environnement privilégié (à proximité du camping et de l'Allier) où se conjugueront apprentissage de la natation, pratique sportive et détente. Composé de plusieurs bassins, d'un espace balnéo-loisirs et d'espaces extérieurs, le centre aqualudique, passerelle entre Brioude et Vieille-Brioude, ouvrira ses portes en 2013. La réalisation de cet équipement va être synonyme d'aménagement de tout un secteur entre Brioude et Vieille-Brioude, dans une logique de développement durable avec un projet de plantation d'arbres et de végétalisation.

Au vu de son dimensionnement, des nuisances apportées, le projet de centre industriel de traitement et d'élimination des ordures ménagères est évidemment contraire à la politique des collectivités locales du Brivadois en matière de cadre de vie et de tourisme. Un tel projet nuirait gravement à l'image de notre territoire, à sa qualité de vie et à son attractivité, importante notamment pour accueillir des porteurs de projet et développer l'activité économique. Il serait aussi

particulièrement nuisible, voire condamnerait le centre de loisirs (dont la capacité d'accueil est de 300 personnes et qui a accueilli 637 enfants de la CCB en 2011), l'Hôtel-Restaurant « Le Vieux Four » (2 étoiles) et les gîtes ruraux implantés sur la commune de Saint-Beauzire.

### C- Impact au niveau démographique et économique

La croissance démographique de la CCB, entre les deux derniers recensements (+ 600 habitants environ), est le symbole d'un territoire attractif avec une politique de l'habitat dynamique et d'un territoire actif sur le plan de l'emploi notamment.

Ainsi, le SYDEC (Syndicat Mixte de Développement Economique qui regroupe les communautés de communes du Brivadois, d'Auzon et de Blesle) conduit une mission d'accueil jeunes actifs dans le cadre du Pays de Lafayette (qui regroupe toutes les communautés de communes de l'arrondissement de Brioude), mission qui se décline notamment à travers l'opération Place aux Jeunes. Place aux Jeunes vise à favoriser l'installation de jeunes porteurs de projet sur notre territoire en leur donnant notamment des outils utiles à la création d'entreprise et en les mettant en relation avec les acteurs économiques et institutionnels locaux. Depuis sa création en 2003, Place aux Jeunes a accueilli, dans ses différentes promotions, 80 personnes dont plus de la moitié ont pu créer son activité. La qualité de vie, en zone rurale, contribue de manière essentielle aux désirs d'installation de jeunes ou de néo-ruraux sur notre territoire. Le projet de centre industriel de traitement et d'élimination des ordures ménagères de Saint-Beauzire serait une grosse tâche noire, une formidable contre-publicité et viendrait considérablement dégrader l'image attractive d'un territoire où il fait bon vivre, patiemment construite au fil des années par différentes politiques locales.

En définitive, au regard de tous ces éléments, je réaffirme que ce projet, qui ne répond en aucun cas à un besoin pour le Brivadois, serait lourdement néfaste, de par ses impacts environnementaux, touristiques, économiques, à notre territoire dont le développement repose de manière importante sur la qualité du cadre de vie (bâti ou naturel). Il est clair que l'étude d'impact qui n'a pas tenu compte de tous ces éléments est insuffisante.

Brioude, le 28 mars 2012